

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 26 (1979)
Heft: 9: 25 SZSV = USPC

Artikel: La Suisse à l'abri...
Autor: Duplouch, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec une marge d'erreur de 5 km, il fallait aux Soviétiques une bombe de 5 mégatonnes. Avec le SS20, pour détruire le même objectif, il ne leur faudra plus demain qu'un kilotonne, avec une marge d'erreur de un mètre. C'est à cause de cette précision que l'apocalypse est exclue. Enfin, la guerre nucléaire, si elle devait avoir lieu, sera une guerre surprise – un jour de Pentecôte, à minuit! – qui ne laissera aux civils aucune chance de se mettre à l'abri. Dans ces conditions, la protection des populations...».

Et puis, la France a fondé sa défense sur la **dissuasion**, c'est-à-dire sur une force nucléaire stratégique «capable de frapper l'adversaire sur son territoire même et d'infliger de lourdes destructions à son potentiel économique. Son existence et la menace qu'elle constitue ont pour objectif de «dissuader» cet adversaire de nous attaquer sous peine de subir des dévastations sans commune mesure avec les bénéfices qu'il peut attendre de son attaque».

Les règles de la dissuasion exigeant que nul ne soit en mesure d'échapper aux représailles, la population est donc l'otage permanent de l'ennemi présumé, et devient une sorte de garantie de la bonne volonté de ses dirigeants.

C'est la théorie qui prévaut en France, comme le rappelait M. Raymond Barre au camp de Mailly, le 18 juin 1977, et qui consiste «à menacer les grandes agglomérations d'une nation adverse, où se concentre la plus grande part de sa puissance démographique et économique».

Soit! Mais si l'adversaire a pris soin, lui, de mettre sa population et son infrastructure industrielle à l'abri, ne s'expose-t-on pas à «l'effet boomerang» de cette stratégie, à savoir «une riposte de même nature contre laquelle la France serait sans parade»?

«Jupiter» le bunker du président

A l'exception de Taverny, Lyon Mont-Verdun, centraux de télécommunications souterrains destinés à abriter des organes gouvernementaux et de haut commandement, et de Jupiter le «bunker» du président de la République, il n'y a en France, aucun abri public. La responsabilité de la défense civile incombe, en fait, au ministère de l'Intérieur qui a pour mission, entre autres, de «prendre en matière de protection civile, les mesures de prévention que requiert en toutes circonstances la sauvegarde des populations». Tâche confiée à M. Christian Gérondeau directeur de la sécurité civile, assisté à Paris, d'un état-major réduit et de directeurs départementaux, pratiquement dépourvus de moyens.

Notre vulnérabilité est si criante que les députés se sont émus de la situation. Le premier ministre a répondu à cette inquiétude en demandant «une étude sur le coût des mesures envisageables pour assurer la protection des populations et sur leur efficacité».

Le coût estimé par le ministère de l'Équipement d'aménagement des caves et parkings afin d'en faire des abris convenables représenterait, selon les circonstances, entre deux et dix pour cent du prix des constructions neuves. «C'est la seule chose que nous puissions faire, reconnaît le général Gallois: se prémunir contre des retombées radioactives, par l'aménagement d'abris souterrains existant, qui n'entraînera pas de dépenses excessives.»

De leur côté, les responsables de la sécurité civile ont d'ores et déjà mis en place un réseau d'alerte, un réseau de détection automatique des radiations et deux unités d'instruction à la sécurité civile, l'une à Brignoles, dans le Var, l'autre, à Villeneuve-Saint-Georges, dans la région parisienne. Dispositions nettement insuffisantes.

300 ans sans guerre en 6000 ans

On voudrait croire avec le président Carter que «l'horrible menace d'une destruction mutuelle assurée empêchera une attaque d'être lancée».

Pourtant, les Etats membres du Pacte de Varsovie favorisent les mesures de protection civile, de manière à réduire les chances de succès d'une attaque ou d'une contre-attaque d'un ennemi virtuel. Dans les années d'intensification de la protection civile, Moscou aurait dépensé jusqu'à 25 milliards de francs, par an, pour la construction d'abris. En réponse, l'Administration américaine, a décidé à l'automne dernier, de mettre en chantier un programme de défense qui coûtera la bagatelle de 2 milliards de dollars aux contribuables. Ce programme permettrait d'assurer la survie de 150 millions de personnes en cas «d'échange nucléaire».

La France serait-elle donc la seule des puissances nucléaires à ignorer, comme l'affirme le député-maire de Tours, Jean Royer, qu'**«une protection minimum de sa population peut rendre plus crédible sa force nucléaire stratégique»**? Que la sécurité civile doit se préparer à protéger ce qui, après tout, justifie le combat militaire: la défense et la vie des citoyens?

Une étude faite à l'Université d'Oslo en 1977 démontre que l'humanité, dans son ensemble, n'a vécu que trois cents ans sans guerre au cours des 6000 dernières années. Durant cette même période, 15 000 conflits ont fait 3,6 milliards de morts. Autrement dit, un affrontement armé entre deux ou plusieurs nations, dans les prochaines années, est une hypothèse qu'on ne peut pas écarter. Dans cette perspective, n'est-il pas naïf de croire que l'homme renoncera à utiliser les armes de destruction massive, véhiculées par sous-marins, satellites et fusées, dont il s'est doté?

La Suisse à l'abri...

Fribourg... Qui soupçonnerait sous la cité paisible et accueillante, un foisonnement de forteresses souterraines, véritables casernes d'Ali Baba de la défense passive, capables d'accueillir 33 000 des 40 000 personnes durant plusieurs semaines, en cas de danger atomique?

Dans un quartier neuf, à l'ouest de la ville haute, un lotissement presse ses

maisons autour de l'église Sainte-Thérèse. Sous l'église, en guise de catacombes, le PC en béton armé du chef de secteur de la protection civile! A deux pas, l'école du Jura dresse son imposante silhouette au milieu des arbres et des espaces verts. Signe particulier: une voie d'accès latérale de dimension inhabituelle conduit à l'entrée d'un souterrain pouvant recevoir 700 personnes, sur trois niveaux d'habitation. «C'est par là qu'arriveront les résidents du quartier dans l'éventualité d'une menace nucléaire» me dit M. Gabriel Bise, directeur adjoint de

l'Office fédéral de la protection civile. «Ils se placeront alors sous la responsabilité d'un chef d'abri, qui décidera de leur orientation. C'est là également que seront transportés les blessés, vers le poste sanitaire de secours doté de 128 lits».

Détail piquant: en attendant l'utilisation hypothétique de cet abri, c'est l'Association des auberges de jeunesse qui l'occupe, au profit de l'Office du tourisme de la ville...

Après avoir franchi une porte blindée, dont les deux battants pèsent chacun trois tonnes, on pénètre à l'intérieur

d'un univers impressionnant, accablé de silence, composé d'une multitude de salles, chaque ayant une fonction précise: ici, un local muni de douches pour une centaine de personnes; là une buanderie; plus loin, une cuisine ultra-moderne, avec le réfectoire tout proche. Voici encore une série de dortoirs clos équipés de lits gigognes. Un peu à l'écart, au troisième sous-sol, le standard téléphonique en état de fonctionner, la salle de transmission radio. A côté, le bloc opératoire prêt à être utilisé.

Il ne manque pas une épingle de sûreté ni une bande de gaz stérile. Une citerne contenant 250 000 litres d'eau a été construite sous l'abri. Elle devrait suffire à «tenir» trois semaines. L'établissement possède bien sûr un groupe électrogène qui fournit l'électricité et permet de régénérer l'air, avec sa réserve protégée de 12 000 litres de mazout, lui permettant de fonctionner trois mois. Paré pour la grande aventure anaérobie. Des néons, reflétés par la peinture immaculée des murs, diffusent une

lumière douce. On oublie vite le béton et l'austérité des lieux, car tout a été conçu pour rassurer: le choix de couleurs claires, l'agencement des pièces et leur aménagement — mobilier en bois, cuisines sophistiquées, etc. En un mot, c'est une succession de domiciles à dimensions humaines. Rien à voir avec le tunnel du Sonnenberg, près de Lucerne, qui lui peut héberger 21 000 personnes. Ici, comme dans la plupart des abris publics, on prendra garde à «préserver les communautés naturelles» en maintenant la cellule familiale.

En outre, la Suisse se prépare à produire industriellement des *pastilles de survie*. Absorbées avec un peu d'eau, ces pastilles fourniront les calories indispensables. Elles évitent de stocker d'énormes quantités de denrées alimentaires, plus ou moins périssables.

La Confédération helvétique étant un pays neutre, on peut s'interroger sur la nécessité d'un tel luxe d'équipements de survie. Pour M. Gabriel Bise, la réponse est pourtant simple:

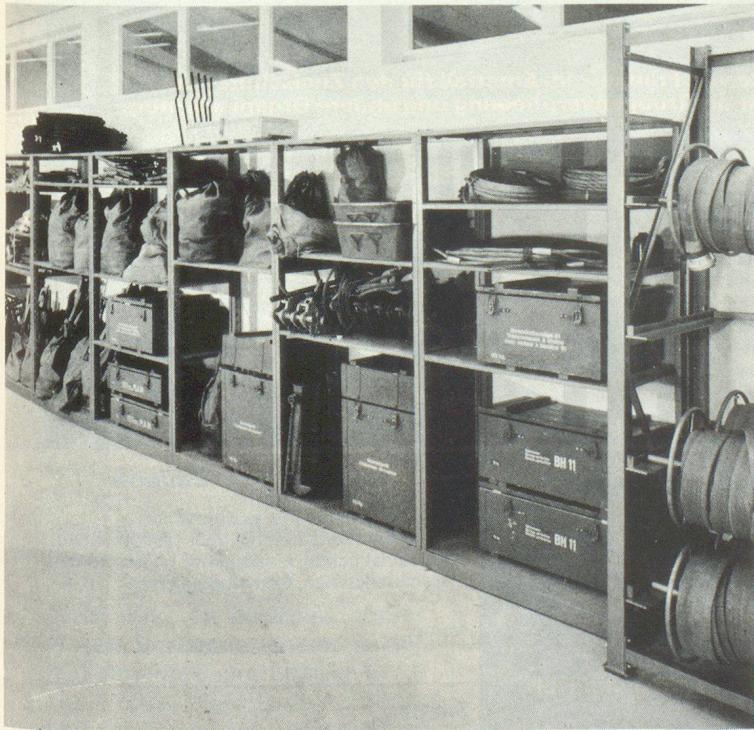
«Les frontières politiques ne sont pas un rempart contre les effets de la radioactivité, qu'ils soient voulus — en cas de guerre — ou involontaires — en cas d'accident, par exemple, d'une usine nucléaire. Compte tenu de l'étroitesse de notre territoire, l'évacuation de la population ne peut pas être envisagée comme une solution sérieuse. Restent donc les abris souterrains.»

Résultat: la Suisse dispose aujourd'hui de 193 260 abris, offrant 6 285 000 «places protégées», qui font l'admiration des délégations officielles américaine, chinoise et russe venues les visiter à tour de rôle.

3,5 milliards de francs suisses ont été investis dans les constructions d'abris qui constituent l'infrastructure de la protection civile, ainsi que dans les acquisitions de matériel. La Suisse possède 1000 centrales protégées et plus de 72 000 places pour les patients.

Enfin, la protection civile a absorbé, en 1978, 1,22 % du budget total de la Confédération helvétique.

J. Duplouich



emag norm

**Wir planen und liefern
vom Bundesamt für
Zivilschutz zugelassene
Zivilschutzmöbelierungen.
Ebenso Lager-, Betriebs-
und Büroeinrichtungen.**

emag norm erismann ag 8213 neunkirch

**Tel. 053 - 6 14 81
Telex 76 143**